

Montpellier, le 19 décembre 2017

L'Assurance Maladie de l'Hérault et la Mutualité Française renouvellent leur partenariat autour de l'accès aux soins, aux droits et à la prévention

Lundi 18 décembre, Claude Humbert, Directeur de l'Assurance Maladie de l'Hérault, et Pierre-Jean Gracia, Président de la Mutualité Française Occitanie, ont renouvelé leur engagement partenarial en signant deux conventions. Ce partenariat est l'occasion de réaffirmer les liens entre les deux acteurs en santé qui poursuivent leur mobilisation commune pour développer des actions de terrain portant sur la promotion de la santé, la prévention et l'accès aux soins et aux droits.

Deux conventions sont signées, dont une de portée départementale, afin de développer des participations conjointes à des actions de prévention ou d'accès aux droits et des manifestations santé sur le territoire de l'Hérault.

La seconde convention, à portée régionale, pour favoriser l'accès aux soins des populations de la région Occitanie. « *Nous sommes ravis de ce partenariat entre la Mutualité Française Occitanie et le réseau des organismes d'Assurance Maladie d'Occitanie dans le cadre des Plateformes d'Intervention Départementales pour l'Accès aux Soins et à la Santé (PFIDASS), permettant à chacune des Caisses primaires de nouer des liens spécifiques avec la Mutualité Française sur les territoires* » témoigne Pierre-Jean Gracia.

Les objectifs :

- Détecter au mieux les personnes en situation de renoncements aux soins,
- Rechercher les possibilités de coordination des aides financières avec les mutuelles volontaires,
- Favoriser l'accès aux soins des personnes accompagnées par les dispositifs PFIDASS.

Depuis de nombreuses années, cette collaboration a permis par exemple la mise en place d'action de promotion de l'ACS* pour les héraultais en situation de fragilité, l'organisation de forum santé sur l'importance des bons gestes à adopter pour protéger leur capital santé.

Parce que la santé est un bien précieux, l'Assurance Maladie de l'Hérault et la Mutualité Française réitèrent leur association pour initier et donner plus d'ampleur à leurs actions de prévention et d'information sur l'accès aux soins pour tous, sur l'ensemble du territoire Héraultais.

Contacts presse:

Pour l'Assurance Maladie de l'Hérault :
Alexandra Gazagne
04 99 52 53 36 / alexandra.gazagne@cpam-herault.cnamts.fr

Pour la Mutualité Française Occitanie :
Raphaël Détrie
06 08 71 15 15 / raphael.detrie@mutoccitanie.fr

La mission de l'Assurance Maladie s'articule autour de 3 piliers :

Garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins :

L'Assurance Maladie de l'Hérault protège la santé de plus de 884 600 de personnes, soit 80% de la population du département, et verse plus de 3,2 milliards de prestations.

Accompagner chacun dans la préservation de sa santé :

L'Assurance Maladie de l'Hérault tient à être au plus près de ses assurés, afin de les accompagner, de les conseiller et de les protéger dans les moments particuliers et/ou difficiles de la vie. Des actions d'information et de prévention sont menées sur tout le territoire pour faire évoluer les comportements et préserver le capital santé de chacun.

- 69 796 assurés accompagnés dans nos accueils
- 102 283 bénéficiaires de la CMU Complémentaire soit 11.7% de la population héraultaise protégée
- 8173 parturientes ont bénéficié de l'accompagnement Prado
- 1100 inscriptions au programme Sophia diabète
- 524 des enfants sensibilisés à l'hygiène bucco-dentaire au travers d'actions Mt'dents dans 25 classes.
- 300 personnes ont été accompagnées par la plateforme de lutte contre le renoncement aux soins (pfidass)

Améliorer l'efficacité du système de santé :

Pour que notre système de santé demeure toujours aussi protecteur, l'Assurance Maladie de l'Hérault met tout en œuvre pour garantir son efficacité.

- 371 308 assurés utilisent les services en ligne du compte ameli
- 10 450 professionnels de santé utilisent l'interface dédié espace pro
- 270 médecins signataires d'un contrat d'accès aux soins
- 3 229 661 euros de préjudice subi
- 407 464 euros de préjudice évité

L'Assurance Maladie garantit l'accès aux droits et à LA SANTE POUR TOUS, en protégeant notamment les populations les plus fragiles face à l'aléa que représente la maladie.

(Chiffres 2016)



La Mutualité Française Occitanie

La Mutualité Française Occitanie est un acteur incontournable de la politique de santé sur la région.

Elle participe activement au maintien d'une protection sociale solidaire, d'un accès aux soins pour tous et à l'évolution de notre système de santé. Son rôle est aussi d'accompagner les mutuelles, notamment en favorisant le militantisme de proximité et en donnant aux élus mutualistes les moyens d'exercer leur engagement (formation, information...). La Mutualité Française participe au développement et à la promotion de l'économie sociale et solidaire en région.

La Mutualité Française Occitanie rassemble et représente :

- 179 mutuelles, soit 3 200 000 personnes protégées.
- C'est aussi plus de 450 Services de soins et d'accompagnement mutualistes : cliniques, centres d'optique, centres dentaires, crèches, EHPAD
- Plus de 600 actions par an de prévention et promotion de la santé, dédiées au grand public et aux adhérents mutualistes.
- Chaque année, plus de 30 000 personnes participent à ces actions gratuites.